

Topo « La rareté des biens économiques »

Description du thème

Propriétés	Description
Intitulé long	Approche didactique d'une notion : « La rareté des biens économiques »
Formation concernée	Enseignement d'exploration « Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion »
Matière	PFEG
Présentation	Outil de réflexion didactique destiné aux enseignants dans le cadre du thème 1 : Quels acteurs créent la richesse. Ce texte a pour objectif d'aider les enseignants à aborder et à délimiter un thème du programme en proposant une accroche et une interrogation qui sont matière à échange avec les élèves. Des indications didactiques ou méthodologiques sont proposées en marge du texte.
Notions	Thème 1. Quels acteurs créent la richesse ? La rareté des biens économiques
Transversalité	
Pré-requis	
Outils	
Mots-clés	Rareté, abondance, ressource
Durée	1 h
Auteur(es)	Vincent Martinez
Version	v 1.0
Date de publication	Janvier 2011

Précisions sur la démarche et les intentions pédagogiques

Du plastique partout ! Jusque sur nos plages, ou décomposé en fine particules dans le fond des océans, voire ingérés par la faune marine. Mais aussi dans la composition des gobelets jetables, des brosses à dents, des sacs de supermarchés, des morceaux de bidons, des bouteilles d'eau en PET, autant d'objets disparates que les courants déposent sur les côtes du littoral. Du plastique partout, dans presque tous nos objets de consommation courante, dans nos emballages, jusque dans les capsules de médicaments... Difficile dans ces conditions de croire en la rareté des biens économiques. Le plastique, bien économique dérivé du pétrole, serait rare ?

Tout tend à prouver le contraire, c'est plutôt l'abondance, voire le trop plein que l'on observe tous les jours. La rareté, peut être pour les pays qui manquent de tout ! Mais, dans nos sociétés, le manque de plastique ne se fait pas sentir. Est-il difficile de trouver une bassine en plastique, une bâche, un stylo Bic ? Bien évidemment, non. Dans ce cas, s'est-on trompé ? Les biens économiques ne seraient en réalité pas rares ?

Si on se réfère, à la définition de la rareté du petit Larousse ; « qu'on ne voit pas souvent », « qui existe en petit nombre ». La réponse est sans conteste, Oui, les biens économiques ne sont pas rares ! Les centaines de kilomètres de bouchons les jours de grand départ nous donnent un bon aperçu de la soit disant rareté du bien économique, automobile. Notre société de consommation de masse et de production de masse semble peu compatible avec l'idée de petit nombre. Comment dans ces conditions associer le mot rareté aux biens économiques ?

La réponse tient peut être à la nature de la rareté à considérer. Qu'entend-t-on précisément par rareté ? Difficile à trouver ?

La définition du dictionnaire d'économie Hatier va dans ce sens : Rareté, Etat défini par « le caractère non abondant des ressources, l'obtention de celles-ci nécessitant un effort ».

La rareté serait donc à mettre en opposition avec l'abondance. Dans ce cas, qu'est ce que abondant ?

Le petit Larousse indique pour abondance, « 1. Grande quantité, 2 Ressources considérables supérieures au nécessaire ». Le premier sens proposé, grande quantité, nous fait tourner en rond, c'est l'opposé d'en petit nombre ! Par contre, le deuxième sens, nous offre une piste intéressante : la quantité considérable est telle qu'elle est supérieure au nécessaire. Cela voudrait dire qu'une ressource abondante ne peut pas être épuisée par son utilisation, elle reste disponible en quantité supérieure au besoin.

Il s'agit ici de partir du sens commun, d'adhérer à la représentation naturelle et initiale pour ensuite pouvoir mieux s'en éloigner.

Raisonnement par l'inverse, on postule l'abondance pour démontrer la rareté.

La notion de rareté économique doit pouvoir se différencier de celle du sens commun. La rareté en économie induit le nécessaire arbitrage. Aborder la rareté dans un sens proche du sens commun nous amène sur le terrain de la géographie et non de l'économie !

L'idée du nécessaire permet d'appréhender le champ des utilisations possibles et en sous-jacent à venir le nécessaire arbitrage parmi les utilisations.

Ce type de ressources abondantes, si elles existent, ne nécessitent aucune gestion par l'homme puisque leur caractère inépuisable et illimité n'invite pas à une utilisation calculée et parcimonieuse. Le soleil en est peut être le meilleur exemple. Il nous offre chaleur et lumière et son utilisation par l'homme ne vient pas entamer un stock limité de lumière, et compromettre son utilisation future.

Ce type de bien, appelés libres par les économistes, (libres puisque gratuits et disponibles sans effort pour tous) est l'exception. L'immense majorité des biens que nous consommons ne sont pas libres. Ce sont des biens qui ont été soit, produits, ou transformés, voire extraits et acheminés par l'homme. Leur mise à disposition à nécessité un effort. Ils sont issus de ressources disponibles en quantité limitée (la biocapacité de la terre et l'ensemble des ressources naturelles), mais aussi de la ressource travail, elle-même limitée (les hommes en âge de travailler sur notre planète), de la ressource temps, elle aussi finie...

Le caractère limité de ces ressources « rares » oblige à procéder à une gestion au plus juste afin de satisfaire au mieux les besoins des hommes.

Quel stock est inépuisable ? Celui qui se renouvelle ? (rayon du soleil, cycle de l'eau ???)

Ce dernier point pourrait permettre par un raisonnement très simple d'aborder le thème de la gratuité de la nature qui est probablement une raison majeure des difficultés de développement « non durable » auxquelles nous faisons face.

Ici est souligné l'arbitrage, (gestion au plus juste), se pose la question : comment gérer au plus juste ? L'arbitrage peut alors être mis en relation avec les prix et la notion de contrainte budgétaire « dure ».